

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Document établi en application de l'article L.2313-1 du CGCT

I – LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE

A – An niveau national

- ✓ En application de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, la Ville de Bayonne a signé en 2018 avec l'État un contrat plafonnant à 1,2 % l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, de compte administratif à compte administratif.
- ✓ 2018 a été également la première année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation, qui accorde un dégrèvement de 30 % de la cotisation à tous les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence est inférieur au plafond fixé par la loi.
- ✓ Par ailleurs, les conditions de financement sont restées à des niveaux très bas en 2018, la valeur de l'index Euribor 3 mois restant par exemple négatif, et les marges des établissements bancaires se réduisant en raison d'un marché très concurrentiel.

B – Au niveau local

- ✓ La création de la Communauté d'agglomération Pays Basque au 1^{er} janvier 2017 s'est accompagnée au 1^{er} janvier 2018 du transfert de la compétence eau et assainissement non collectif de la Ville à cette même Communauté.
- ✓ Le Conseil municipal a décidé en 2018 de mettre en œuvre le bracelet Pass Fêtes pour rendre l'accès aux fêtes de Bayonne payant, pour les non résidents.
- ✓ Conséquence de la dynamique de livraison de programmes immobiliers neufs et de l'action municipale soutenant la réhabilitation du parc ancien, l'augmentation de population de la commune de Bayonne s'est poursuivie à un rythme soutenu : la population totale INSEE atteint ainsi 50 566 habitants au 1^{er} janvier 2018, soit + 20 % par rapport au 1^{er} janvier 2017.

II – LES PRIORITÉS RETENUES

Les principaux objectifs du budget 2018 étaient les suivants :

- ✓ engagement d'un effort d'investissement significatif permettant la réalisation des projets de la mandature ;
- ✓ stabilité de la pression fiscale pour les contribuables bayonnais, pour la neuvième année consécutive ;
- ✓ maintien des équilibres financiers, parmi lesquels un niveau d'endettement cohérent avec la capacité d'autofinancement dégagée ;

- ✓ stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement dont l'évolution est désormais encadrée par le contrat avec l'Etat évoqué précédemment.

III – L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2018

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réalisées s'élèvent à **72 989 638 €**, leur répartition est la suivante :

TYPES DE RECETTES	CA 2017	Crédits 2018	CA 2018	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Produits des services	7 233 754	7 546 000	7 391 329	97,95%	2,2%
Impôts et taxes	35 518 148	35 956 000	36 943 485	102,75%	4,0%
Attribution de compensation Agglb	15 284 300	14 912 000	14 912 016	100,00%	-2,4%
Dotations et subventions	10 716 112	11 218 000	11 241 646	100,21%	4,9%
Autres (loyers, remboursements)	964 654	932 000	965 672	103,61%	0,1%
Total recettes de gestion	69 716 968	70 564 000	71 454 148	101,26%	2,5%
Divers dont cessions	4 159 175	682 000	984 185	144,31%	-76,3%
Total recettes réelles de fonct.	73 876 143	71 246 000	72 438 333	101,67%	-1,9%
Recettes d'ordre	707 871	550 000	551 305	100,24%	-22,1%
Total recettes de fonctionnement	74 584 014	71 796 000	72 989 638	101,66%	-2,1%

Les recettes de gestion courante progressent significativement de 2,5 % par rapport à l'exercice 2017 et dégagent, en raison d'un taux d'exécution de 101,2 %, un produit supplémentaire de près de 900 K€ par rapport aux crédits inscrits en 2018.

La fiscalité directe (taxes d'habitation et taxes foncières) est particulièrement dynamique, avec une progression de 2,8 % sous l'effet de l'évolution des bases d'imposition, tout comme la fiscalité indirecte, avec la hausse significative du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation (3,36 M€ en 2018 contre 2,8 M€ en 2017). Pour la première année depuis 2014, les dotations attribuées par l'État repartent à la hausse, la Ville de Bayonne bénéficiant notamment de la Dotation nationale de péréquation. Cette hausse résulte notamment de la création de la grande Communauté d'agglomération Pays Basque ; elle a été toutefois neutralisée pour partie par un ajustement de l'attribution de compensation versée par cette celle-ci.

2 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réalisées s'établissent à **66 519 051 €**, dont le comparatif avec les crédits ouverts se présente ainsi :

TYPES DE DEPENSES	CA 2017	Crédits 2018	CA 2018	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Charges à caractère général	14 189 415	15 839 000	14 971 626	94,52%	5,5%
Charges de personnel	35 075 765	35 870 000	35 383 960	98,64%	0,9%
Reversements de fiscalité	261 867	303 000	289 945	95,69%	10,7%
Subventions participations	10 542 285	10 242 500	10 127 455	98,88%	-3,9%
Total dépenses de gestion	60 069 333	62 254 500	60 772 986	97,62%	1,2%
Charges financières	1 380 921	1 380 000	1 201 805	87%	-13,0%
Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	1 774 884	1 730 000	995 210	58%	-43,9%
Dotations aux provisions	743 000	260 000	205 000	79%	-72,4%
Total dépenses réelles de fonct.	63 968 138	65 624 500	63 175 001	96,27%	-1,2%
Virement section d'investissement		5 190 000			
Dotations aux amortissements	4 489 517	2 749 000	3 344 000	121,64%	-25,5%
Total dépenses d'ordre	4 489 517	7 939 000	3 344 050	42,12%	-25,5%
Total dépenses de fonctionnement	68 457 655	73 563 500	66 519 051	90,42%	-2,8%
Dépenses de fonctionnement périmètre contractualisation	62 608 000	65 061 500	62 302 000	95,76%	-0,5%

L'exécution budgétaire fait apparaître un taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement de près de 96,3 %, comparativement au total des crédits votés au budget 2018. Ce taux illustre une excellente maîtrise des charges de personnel (+ 0,9 %) et une nouvelle diminution des frais financiers liée à la structure de la dette (- 13 %). Les subventions et participations diminuent de 3,9 %, sous l'effet de la forte baisse de la subvention d'équilibre au budget annexe des fêtes et temporada (- 450 K€). Les charges à caractères général progressent quant à elles de 5,5 %, notamment en raison de la prise en compte de deux nouveaux postes de dépenses en 2018 (animations séniors : 300 K€ ; prestations réalisées pour le compte de la Communauté d'agglomération pour le fonctionnement de la régie des eaux : 100 K€), ainsi que de la mise en œuvre de l'accompagnement pour la requalification du centre ancien (250 K€). Neutralisation faite de ces trois postes, la progression des charges à caractère général se limite à 0,9 %.

Au total, les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 1,2 %, et l'évolution de ces dépenses au périmètre de la contractualisation avec l'État (dépenses réelles de fonctionnement déduction faite de la dotation aux provisions, des atténuations de charges et de produits) est même de - 0,5 %, soit nettement en dessous du plafond des 1,2 %.

B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement exécutées s'élèvent à **32 999 859 €**, ainsi réparties :

TYPES DE DEPENSES	CA 2017	Crédits 2018	CA 2018	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Subventions d'équipement	324 806	1 205 000	412 709	34,25%	27,1%
Immobilisations (dont travaux)	16 134 986	37 376 000	20 718 683	55,43%	28,4%
Total dépenses d'équipement	16 459 792	38 581 000	21 131 391	54,77%	28,4%
Emprunts et dettes	11 700 415	6 555 000	6 550 664	99,93%	-44,0%
Autres dont EPFL	1 735 801	2 427 000	2 026 568	83,50%	16,8%
Total dépenses financières	13 436 217	8 982 000	8 577 232	95,49%	-36,2%
Opérations pour compte de tiers	478 031	235 000	214 697	91,36%	-55,1%
Total dépenses réelles d'invest.	30 374 039	47 798 000	29 923 320	62,60%	-1,5%
Dépenses d'ordre	1 317 590	3 287 000	3 076 539	93,60%	133,5%
Total dépenses d'investissement	31 691 630	51 085 000	32 999 859	64,60%	4,1%

Les dépenses d'équipement progressent fortement par rapport à 2017 et atteignent 20 731 000 €. La répartition pour les domaines d'intervention les plus significatifs est la suivante : 2 500 000 € pour l'éducation, 2 700 000 € pour la culture, 2 400 000 € pour les équipements sportifs, 2 600 000 € pour les bâtiments et équipements communaux, le système d'information et le renouvellement du matériel, et 10 100 000 € pour les espaces publics et la voirie. En outre, la progression des remboursements à l'Etablissement public foncier local Pays Basque (2 027 000 €) traduit la montée en puissance des acquisitions dans le cadre du PNRQAD et de l'action foncière.

2 – Les recettes d'investissement

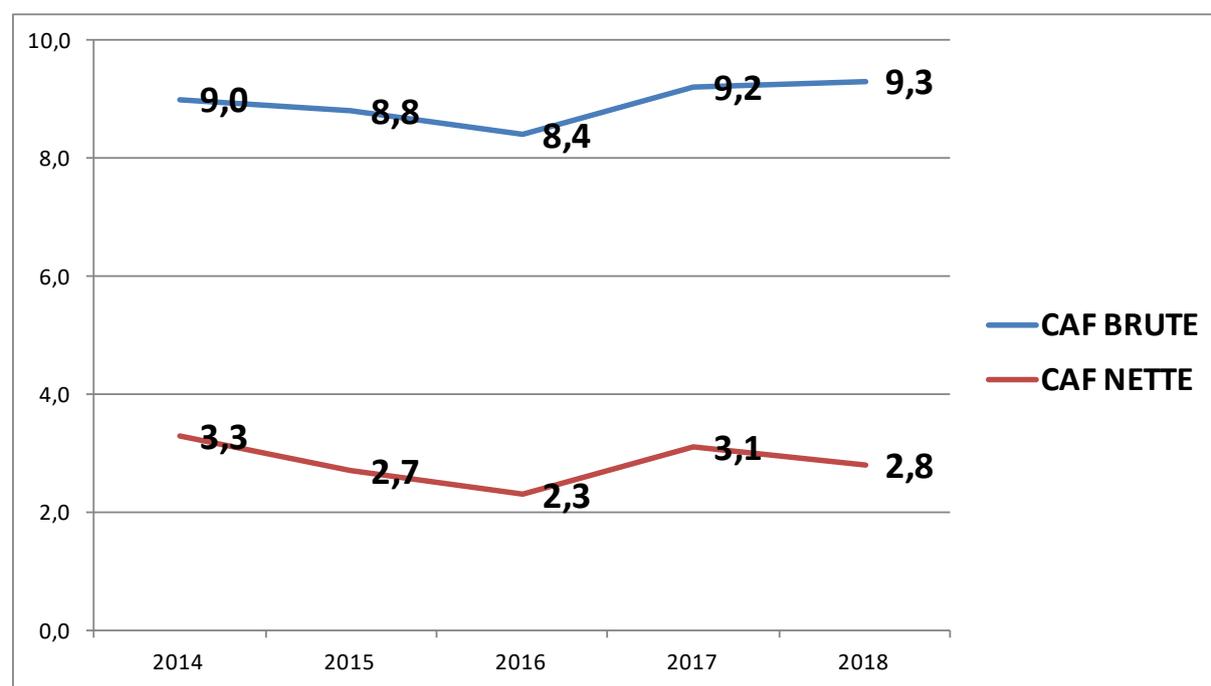
Les recettes d'investissement s'établissent à **29 874 879 €**, ainsi réparties :

TYPES DE RECETTES	CA 2017	Crédits 2018	CA 2018	% de réalisation	Evolution de CA à CA en %
Subventions	2 798 517	5 783 000	4 047 053	69,98%	44,6%
Amendes de police	1 530 571	1 678 000	1 678 482	100,03%	9,7%
Emprunts et dettes	11 505 464	12 736 000	8 000 000	62,81%	-30,5%
Immobilisations en cours	346 223	241 000	30 542	12,67%	-91,2%
Total recettes d'équipement	16 180 774	20 438 000	13 756 077	67,31%	-15,0%
Dotations FCTVA et Taxe aménagement	5 601 266	3 850 000	3 618 925	94,00%	-35,4%
Excédents de fonctionnement capitalisés	6 017 850	6 777 000	6 126 358	90,40%	1,8%
Produits cessions d'immobilisations	2 030 910	4 656 000	592 760	12,73%	-70,8%
Créances établissement public	231 089	446 000	441 580	99,01%	
Total recettes financières	13 881 114	15 729 000	10 779 623	68,53%	-22,3%
Opérations pour compte de tiers	393 655	312 000	62 653	20,08%	-84,1%
Total recettes réelles d'invest.	30 455 543	36 479 000	24 598 353	67,43%	-19,2%
Virement section d'investissement		5 190 000			
Opérations de transferts et patrimoniales	3 068 327	5 486 000	5 276 526	96,18%	72,0%
Total recettes d'ordre	3 068 327	10 676 000	5 276 526	49,42%	72,0%
Total recettes d'investissement	33 523 871	47 155 000	29 874 879	63,35%	-10,9%

Le financement des investissements est assuré de manière équilibrée par les différentes ressources. Le cumul des fonds propres, des subventions et des cessions représentent 62 % du financement, et le recours à l'emprunt 38 %, soit une mobilisation de 8 000 000 €.

IV – L'AUTOFINANCEMENT

L'évolution de l'autofinancement sur la période 2014-2018 se présente ainsi :

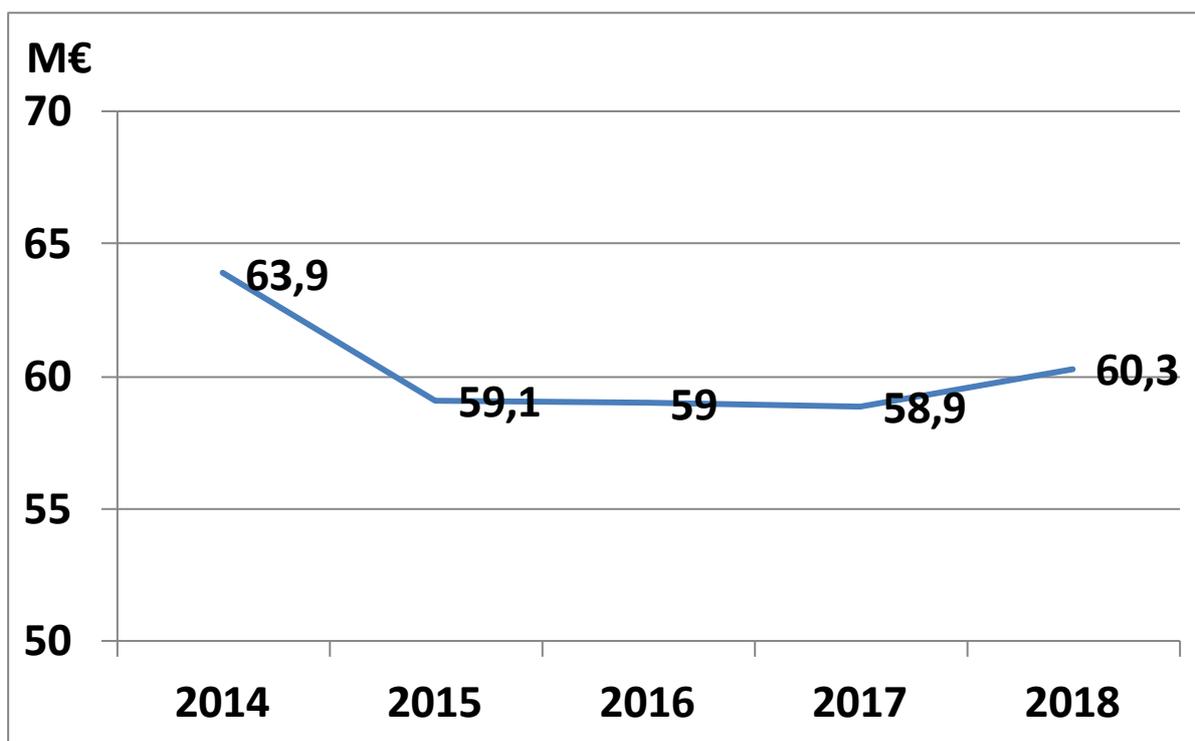


Sous l'effet d'une progression des recettes réelles de fonctionnement plus rapide que les dépenses correspondantes, il est constaté une légère progression de la capacité d'autofinancement brute (CAF brute, calculée hors produits de cession) qui connaissait une tendance baissière entre 2014 et 2016 en raison de la réduction des dotations de l'État. Il est souligné qu'après déduction du reversement des résultats des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement à la Communauté d'agglomération, reversement de 600 000 € comptabilisé dans les charges exceptionnelles, la capacité d'autofinancement s'approche en fait de 10 M€. La capacité d'autofinancement nette, c'est-à-dire l'autofinancement réellement disponible après remboursement des emprunts, s'établit à 2,8 M€, ou 3,4 M€ hors reversement exceptionnel des résultats à la Communauté d'agglomération.

L'encours de l'endettement étant quasiment stable, le ratio de désendettement (dette / CAF brute) est également stabilisé à 6,5 années. Ceci traduit une situation financière très saine, dans la mesure où la loi de programmation des finances publiques fixe le plafond de référence de cet indicateur de solvabilité à 12 ans pour les communes.

V – L'ENDETTEMENT

Le capital de la dette au 31 décembre 2018 est de 60,3 M€, il était à 59 M€ au 31 décembre 2016. Deux nouveaux emprunts de 4 M€ chacun ayant été mobilisés pour un capital remboursé de 6,6 M€. L'évolution de l'encours se présente ainsi :



La répartition de l'encours de dette par type de taux d'intérêt est de 62 % à taux fixe et 38 % à taux variable. La répartition par prêteur est bien diversifiée entre sept établissements et le taux d'intérêt moyen de la dette ressort à 2,12 % (2,18 % fin 2016), sensiblement plus favorable que la moyenne des communes de taille comparable : 2,55 %.

VI – LES TAUX D'IMPOSITION

Pour la 9^e année consécutive, les taux de fiscalité directe sont restés stables, ils se présentent comme suit :

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2018
Taxe d'habitation	26,34 %	26,34 %
Taxe foncière bâties	19,03 %	19,03 %
Taxe foncière non bâties	48,68 %	46,68 %

VII – LES PRINCIPAUX RATIOS

RATIOS	VALEURS	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE*
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 239 €	1 361 €
2. Produit des impositions directes/population	627 €	661 €
3. Recettes réelles de fonctionnement/population	1 433 €	1 553 €
4. Dépenses d'équipement brut/population	433 €	267 €
5. Encours de la dette/population	1 192 €	1 457 €
6. Dotation globale de fonctionnement/population	145 €	222 €
7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	56,50 %	59,80 %

9. Dépenses fonct. et remb. capital dette/recettes réelles fonct.	95,50 %	96,30 %
10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles fonct.	30,20 %	17,20 %
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	83,23 %	93,80 %

*Ratios de référence 2015 (source : Les collectivités locales en chiffres 2017 - DGCL)

VIII – LES BUDGETS ANNEXES

1- Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada

L'exécution budgétaire 2018 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé
Recettes de fonctionnement	4 490 000 €	4 475 979,73 €
Dépenses de fonctionnement	4 490 000 €	4 475 979,73 €
Résultat de fonctionnement 2018		16 €
Résultat antérieur reporté		0 €
Résultat de fonctionnement cumulé		16 €

Pour les fêtes traditionnelles, dont le budget s'élève à 3 071 000 € contre 2 240 000 € en 2017, la hausse des dépenses entre 2017 et 2018 s'explique essentiellement par la mise en place des bracelets Pass'Fêtes (595 000 €), des mesures complémentaires de sécurité et de gardiennage (+ 173 000 €) et davantage d'animations (+ 29 000 €). Les bracelets ont généré une recette de 1 348 000 €, auxquels s'ajoutent notamment les redevances d'occupation du domaine public (543 000 €). La recette des bracelets a permis de réduire la subvention d'équilibre du budget principal à 1 065 000 € contre 1 543 000 € en 2017.

De son côté, la temporada 2018 représente un budget de 1 404 000 €, dont les principales dépenses sont constituées par les contrats pour l'engagement des toreros et des taureaux, soit 978 000€, les autres charges étant relatives à l'organisation des spectacles (assurances, communication sécurité, frais de personnel,...). Les spectacles ont généré une recette de 1 015 000 €, complétés par des partenariats et des redevances d'occupation du domaine public. La subvention d'équilibre du budget principal est de 134 000 €, dont 56 000 € de quote-part de dotations aux amortissements des arènes municipales.

2 - Budget annexe des parcs de stationnement (en HT)

L'exécution budgétaire 2018 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement *	5 623 700 €	5 140 107,50 €	0 €
Dépenses d'investissement	3 144 000 €	1 237 892,90 €	620 350,04 €
Solde d'investissement		3 902 214,60 €	620 350,04 €
Recettes d'exploitation	4 260 000 €	4 200 927,02 €	
Dépenses d'exploitation	4 260 000 €	3 563 557,32 €	
Résultat d'exploitation 2018		637 369,70 €	
Résultat antérieur reporté		100 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		737 369,70 €	

Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		4 639 584,30 €	
--	--	----------------	--

* y compris solde reporté 2017

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 637 369 € contre 575 000 € en 2017. Cette progression s'explique une augmentation des recettes d'exploitation de 2,6 %, plus soutenue que celle des charges, limitée à 1,2 %.

La section d'investissement fait apparaître un solde positif de 3 902 2014 € après autofinancement des dépenses d'équipement de l'année, ces dernières étant essentiellement constituées par les honoraires de maîtrise d'œuvre du parking de la gare, et l'installation de matériel péager et de guidage dynamique.

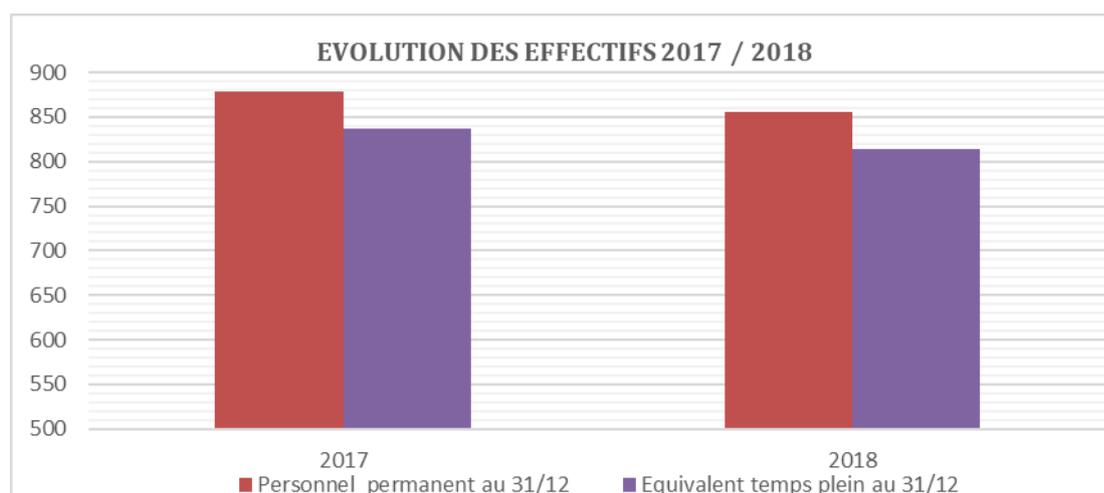
La dette poursuit sa baisse pour atteindre 4 100 000 € à la clôture de l'exercice. La capacité d'autofinancement brute reste stable à 1 200 000 €. La conjugaison de ces deux facteurs se traduit par une baisse du ratio de désendettement de ce budget annexe, soit 3,3 années.

IX – LA STRUCTURE ET L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2018, la commune comptait 837 agents permanents, affectés aux budgets suivants :

	Hommes	Femmes	Total
Budget principal	402	409	811
Budget eau	0	0	0
Budget parkings	24	2	26
Total	426	411	837

L'évolution des effectifs permanents tous budgets confondus se présente ainsi :



La baisse des effectifs permanents payés (- 42) s'explique par le transfert de 36 agents de la régie des eaux vers la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 1^{er} janvier 2018, ainsi que par un nombre de postes vacants plus important en 2018 qu'en 2017.

Le service animation des séniors jusqu'ici rattaché au CCAS a été transféré à la Ville le 1^{er} janvier 2018 (+3 postes).

Les charges de personnel pour l'année 2018 s'élèvent ainsi à 35,38 M€, en hausse de 0.9 % sur 2017.

L'année 2018 a été marquée par un gel du point d'indice ainsi que le report du PPCR 2018 (protocole parcours professionnels carrières et rémunérations) en 2019. A noter également, la baisse des charges patronales et l'instauration du jour de carence ayant entraîné une économie de l'ordre de 120 K€ .

Le ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement demeure toujours en dessous de la moyenne des communes de la strate : 56 % contre 55 %

